



CADRE DE VILLE
Demandez votre arbre
ou arbustre !

PAGE
16



CULTURE ET SORTIES
Journées du patrimoine
les 18 et 19 septembre

PAGE
19



SPORT
Découvrez le nouveau
skatepark !

PAGE
21

PARTICIPATION CITOYENNE PAGE 04

Notre dossier du mois



PAGE
4

PARTICIPATION CITOYENNE

Notre dossier du mois.

PAGE
10

CULTURE ET SORTIES

Vos rendez-vous culturels de la rentrée.

PAGE
21

VIVRE ET TRAVAILLER

Inscriptions aux Prix du Commerce.

PAGE
22

SPORT

Une rentrée en pleine forme !

PAGE
28

SOLIDARITÉS

Participez au challenge « Mon Bonnet Rose ».

PAGE
30

INFOS PRATIQUES

Vos numéros d'urgence, pharmacie de garde...

ACTUS CITÉ

Nouveaux Madeleinois, bienvenue !



PAGE
9

TOUTES GÉNÉRATIONS

Toutes les infos sur la rentrée scolaire



LE MOT DU MAIRE

L'heure de la rentrée a sonné après un été où le soleil aura malheureusement été majoritairement absent chez nous.

Le virus de la COVID-19 est quant à lui toujours présent et il nous faut donc conserver la pratique des gestes barrières et le port du masque à chaque fois qu'il est requis.

Le passe-sanitaire est aussi une contrainte à laquelle nous ne pouvons pas échapper pour partager des moments et des lieux de vie collective.

À l'heure où la perspective d'une 3^{ème} dose de vaccin est évoquée pour les plus de 65 ans et les plus vulnérables d'entre nous, notre Ville prolongera sa participation au Centre de vaccination intercommunal jusqu'à fin septembre.

Depuis le 31 mars dernier, ce sont environ 12 000 doses de vaccin qui ont été délivrées lors des créneaux tenus par le personnel municipal et les bénévoles madeleinois que je tiens particulièrement à remercier.

Bonne reprise à tous.

Bien cordialement



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine lors de l'inauguration du nouveau skatepark, accompagné de Céline Le Roy, Adjointe aux Sports et d'Arnaud Poutrain, Adjoint aux travaux et qualité de l'espace public. (Voir en p.23).

CADRE DE VILLE

Tour des chantiers d'été



ON A AIMÉ

Les temps forts de cet été !



MAGdeleine - Septembre 2021

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS - Maëlle DE CONINCK - Clément CARRÉ (Service Communication).

Avec la participation d'Albéric BACQUET pour les photos.

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



S'informer, débattre, s'impliquer... PARTICIPEZ !

Parce que la Ville de La Madeleine a fait le choix d'impliquer ses habitants, différents modes de participation citoyenne ont vu le jour depuis ces dernières années. Sensibiliser les habitants au mieux vivre ensemble, favoriser un regard croisé pour définir les projets structurants, recueillir l'avis des habitants sur les projets d'aménagements, permettre à chacune et à chacun de contribuer au bien vivre dans sa ville... Tels sont les objectifs visant à stimuler la participation citoyenne. Du Conseil Communal Consultatif aux Commissions extra-Municipales en passant par le budget participatif, les chantiers citoyens, les balades urbaines, les tchats, les consultations, les ateliers urbains... De nombreux moyens sont mis en œuvre afin que les Madeleinois puissent s'exprimer et s'impliquer. Ce dossier spécial consacré à la participation citoyenne a pour but d'exposer ces dispositifs de démocratie participative qui vous donnent l'opportunité d'apporter votre contribution et de prendre votre part à la construction de votre ville.

La participation citoyenne en quelques chiffres :

25 tchats en ligne soit 195 heures de tchats,
6 commissions Extra-Municipales pour 36 réunions,
1 Conseil Communal Consultatif pour 26 séances,
1^{er} budget participatif

ÉCHANGEZ AVEC VOTRE MAIRE !

Entretenez-vous avec votre Maire Sébastien Leprêtre, via les permanences physiques et les tchats en ligne organisés tous les mois. Les permanences sont des moments d'échanges organisés à l'Hôtel de Ville permettant aux habitants de venir exposer leurs questionnements, idées et problématiques en direct. Les tchats sont des discussions interactives organisées depuis le site internet de la Ville. Les internautes prennent ainsi connaissance des questions posées par les autres habitants et des réponses apportées par Monsieur le Maire. **Retrouvez les dates de ces événements sur le site internet de la Ville et dans votre magazine en rubrique « Actus Cité » (p.8)**

Citoyens vigilants



En s'appuyant sur la vigilance de voisins d'un même quartier, ce dispositif de participation citoyenne permet de prévenir la délinquance et notamment les cambriolages.

En étant attentifs aux faits inhabituels, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité et leur civisme. Il ne s'agit en aucun cas de «surveiller» ses voisins !

Le citoyen vigilant veille et ne remplace pas les forces de l'ordre.

Son rôle est de signaler des événements suspects au commissariat, par exemples :

- Une porte ou une fenêtre ouverte en l'absence des occupants.
- Un véhicule ou des démarcheurs suspects.
- L'absence de nouvelles d'une personne seule ou vulnérable.

APPEL À CANDIDATURES :

Vous souhaitez devenir « citoyen vigilant » ? Faites-vous connaître auprès de la Mairie. Une réunion sera organisée prochainement afin de présenter ce dispositif et répondre à toutes vos questions. La date sera communiquée sur le site internet de la Ville. Pour plus d'informations, contactez la Mairie au 03 20 12 79 79.

Le Conseil Communal Consultatif

Créé en 2009, le CCC est une **instance de concertation et de représentation de tous les quartiers et de toutes les générations**. Dans une « ville-village » de moins de 3km², c'est le choix d'une instance commune à tout le territoire Madeleinois qui a été privilégiée.

Le CCC réunit ainsi :

- des représentants des structures et des associations locales.
- des représentants des établissements d'enseignement secondaire.
- un collègue d'habitants.

L'objectif de ce lieu d'expression citoyenne et démocratique est d'aborder les thèmes d'actualité

locaux mais aussi des sujets proposés par les membres et habitants participants. L'ordre du jour est ainsi co-construit.

À l'issue de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et communiqué aux membres de l'instance, ainsi qu'aux conseillers municipaux.

Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la Ville (rubrique Vie démocratique).

 Retrouvez les comptes-rendus des CCC en ligne sur le site internet de la Ville.



Le CCC se renouvelle !

Le prochain renouvellement du collège d'habitants est prévu en janvier 2022. Vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale ? Candidatez !
Lettre de motivation et candidature à envoyer à Monsieur le Maire :
Candidature CCC - 160 rue du Général de Gaulle, 59110 La Madeleine, ou en ligne sur le site internet de la Ville.

MEMBRE DU CCC, JACQUES TÉMOIGNE



Jacques Vidaud, Madeleinois depuis 21 ans est membre du collège d'habitants du Conseil Communal Consultatif.

Pourquoi avez-vous rejoint le CCC ?

En 2016, j'ai vu un appel à candidatures dans le MAGdeleine pour rejoindre le collège d'habitants du CCC. Souhaitant m'informer, m'intégrer et participer aux différents sujets qui animent le quotidien de La Madeleine, j'ai envoyé ma candidature. C'était l'occasion de m'investir et de m'impliquer à mon niveau dans la vie locale de ma commune.

Quelles sont vos missions ?

Je suis le représentant de mon quartier, un porteur d'idées, de remarques et d'observations du voisinage. Je suis également informé des actions menées par la Ville : futurs aménagements, présentation du budget de la commune, plan de déplacements doux... Je peux donner mon avis sur les projets municipaux et proposer des sujets à l'ordre du jour. J'ai ainsi par exemple suggéré d'aborder l'enfouissement des lignes électriques aériennes, l'aménagement des bords de Deûle ainsi que des cimetières naturels.

Que vous apporte votre participation au CCC ?

Je prends à cœur cette mission depuis maintenant 5 ans. Cette dernière me permet de participer à mon échelle à la vie locale, de devenir acteur de ma ville mais aussi de mieux comprendre le fonctionnement de la commune. C'est pour moi une action participative et citoyenne.

Les Commissions Extra-Municipales

Instance de participation citoyenne, les Commissions Extra-Municipales sont créées pour **échanger autour d'un projet structurant**.

Chaque CEM se compose de 24 membres :

- 12 membres du Conseil Municipal (majorité et opposition).
- 6 personnes ressources reconnues pour leur expérience, leurs compétences et leurs connaissances.
- 6 habitants.



La durée moyenne d'une CEM est de 6 mois.

La commission rédige un rapport à partir des réflexions et propositions de ses membres. Celui-ci est présenté et débattu en Conseil Municipal.

Depuis 2008, 5 CEM ont été créées à propos de :

- La Médiathèque,
- La Chaufferie Huet,
- Le futur cœur de Ville,
- La Nouvelle Madeleine (aménagement Place Haute et Billecocq)
- Le SILILAM.

Une nouvelle CEM sera constituée sur le projet de ferme urbaine (voir ci-dessous).

CEM sur la Médiathèque (2008)

Les préconisations des membres de la CEM organisée autour de la création de la Médiathèque ont porté sur les dimensions de l'équipement municipal, ses espaces, son public, son fonctionnement quotidien ainsi que les divers supports (documents, revues, DVD...) ayant vocation à en constituer le fonds.

CEM sur le Cœur de Ville (2012)

Dans le cadre de la CEM « Cœur de Ville », plusieurs réunions se sont tenues afin de réfléchir au devenir de la place des Fusilles & Déportés. En 2017, un appel à idées a ensuite été lancé auprès des habitants qui ont pu s'exprimer sur leur Cœur de Ville idéal. C'est sur la base de cet appel à idées que 3 scénarii d'aménagement ont finalement été soumis à la population.

CEM sur La Nouvelle Madeleine (2016)

Une CEM sur La Nouvelle Madeleine a été réunie afin de proposer des perspectives d'aménagement des Places Haute et Billecocq. Les aménagements en surface comme les espaces de cheminements piétons et l'accessibilité ont été repensés dans ce cadre.

La municipalité a le projet d'implanter une ferme urbaine dans la partie Nord du SILILAM. Vous avez une sensibilité pour l'agriculture urbaine et des idées sur ce sujet ? **Candidatez afin de participer à la réflexion autour de ce projet : en ligne sur le site internet de la Ville ou via un courrier libellé à Commission Extra-Municipale - Ferme urbaine 160 rue du Général de Gaulle 59110 La Madeleine (date limite : 30 septembre).**



Les consultations citoyennes ont pour objectif de solliciter directement les habitants sur les projets municipaux qui engagent l'avenir de la commune.

La démarche « J'imagine mon Cœur de Ville » illustre ce type de dispositif de participation citoyenne.

Après une Commission Extra-Municipale réunie en 2012, c'est un appel à idées qui a été lancé en 2017. Dans ce cadre, les Madeleinois ont ainsi pu répondre à un questionnaire et s'exprimer via des entretiens collectifs et des ateliers pédagogiques.



757 questionnaires réalisés



1 200 personnes impliquées

Suite à l'appel à idées, les Madeleinois ont été amenés à voter parmi 3 scénarios proposant 3 aménagements différents du Cœur de Ville.

34,10 % des votes

● L'ESPLANADE

27,60 % des votes

● LE MIROIR

38,30% des votes

● LE LIEN

Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous sur le site internet dédié :
> coeurdeville.ville-lamadeleine.fr

Les études opérationnelles concernant la concrétisation du futur Cœur de Ville sont en cours, l'objectif étant que les travaux soient terminés fin 2024.



Une consultation 2 étoiles !

La démarche « J'imagine mon Cœur de Ville » a été récompensée par les « Trophées de la participation et de la concertation ». Ce prix national soutient et reconnaît le caractère innovant des démarches de consultation menées par les collectivités locales.



Les ateliers urbains de concertation consistent à solliciter les avis des Madeleinois sur certains aménagements.

des agrès de gymnastique, table de ping-pong, mobiliers de détente, ainsi que des carrés potagers ont été installés.

À titre d'exemple, une quarantaine d'habitants ont participé en 2019 à un atelier organisé au sujet de l'aménagement du parc Botanique. Suite aux suggestions des participants

Un atelier urbain « Imagine le futur SKATE PARK » a quant à lui été mené en 2018 (voir p.22)



POUBELLE ABIMÉE, PLEINE... ? SCANNEZ SON QR CODE !



Afin d'améliorer la gestion des poubelles municipales et de prévenir d'éventuels dysfonctionnements, la Ville a mis en place un système de QR code.

Une poubelle est abimée ? Cassée ? Pleine ? Scannez son QR code et indiquez l'anomalie. Une alerte sera alors directement envoyée au prestataire en charge des poubelles et déchets municipaux.

Correspondants propreté

Afin d'associer les habitants à la qualité du cadre de vie madeleinois, la Ville a initié le dispositif « correspondants propreté ».

municipaux et de diffuser les bonnes pratiques.



Les correspondants propreté sont des citoyens volontaires pour contribuer concrètement à la qualité de vie madeleinoise.

APPEL À CANDIDATURES :

Si ce dispositif vous intéresse, contactez les services techniques de la Mairie.

Leur rôle est de veiller à la qualité de l'espace public.

Il s'agit notamment d'effectuer une veille sur la propreté urbaine, le mobilier urbain ainsi que l'entretien des espaces, d'informer les services

> **Accueil Mairie**
03 20 12 79 79

Une réunion présentant le dispositif et ses missions sera organisée prochainement avec les volontaires.

Balades urbaines



Participez aux balades urbaines mensuelles organisées par la Municipalité ! Chaque mois une promenade est planifiée dans un quartier de La Madeleine. Rendez-vous au point de rencontre désigné pour une exploration pédestre ponctuée d'échanges en toute convivialité. L'occasion de relever des anomalies, d'évoquer les projets dans le quartier et d'échanger directement avec les élus.

Retrouvez les dates des balades urbaines chaque mois dans votre magazine en rubrique « Actus cité », sur le site internet de la Ville et ses réseaux sociaux.

Rendez-vous le samedi 11 septembre à 9h pour une balade urbaine dans le quartier du Pré Catelan. Le départ aura lieu au 95 rue du Pré Catelan.

Chantiers citoyens

Et si vous preniez part à l'embellissement de votre cadre de vie et contribuiez à l'entretien de l'espace public madeleinois ? Les chantiers citoyens ont pour objectif de prendre soin collectivement et concrètement de notre ville par des actions menées tous ensemble : petites réparations de mobiliers urbains, entretien, jardinage...

La Municipalité fournit le matériel, venez avec votre bonne volonté et votre bonne humeur. Convivialité garantie !

Rendez-vous le samedi 25 septembre à 9h pour un atelier mobilier urbain .



Mise en peinture des jardinières publiques dans le quartier du Romarin



Hauts-de-France propres

À La Madeleine, l'arrivée des beaux jours est officiellement déclarée quand l'opération « Hauts-de-France propres » a lieu ! Ce traditionnel et annuel nettoyage de printemps permet de nettoyer la ville tous ensemble et de rappeler que la propreté est l'affaire de tous. Après un moment de retrouvailles autour d'un café, direction les quatre coins de La Madeleine, armés de gants, de pinces et de sacs poubelles (fournis). **Petits et grands, en famille ou entre amis, tous les Madeleinois sont invités à participer à cette mobilisation en compagnie des élus municipaux.**

3 questions à VIOLETTE MASSIET-ZIELINSKI

Adjointe déléguée à la participation

En mai dernier, la Ville a lancé son 1^{er} budget participatif, où en est le dispositif ?

De mai à juin, les Madeleinois ont pu déposer leurs projets. Ces derniers sont actuellement en cours d'analyse et leur faisabilité est étudiée par les services municipaux. D'octobre à novembre 2021, les habitants seront appelés à voter pour les projets qu'ils souhaitent voir se concrétiser. Les membres du Conseil Communal Consultatif voteront eux aussi (hormis les élus qui y siègent), ce vote comptant pour 25% tandis que celui des Madeleinois comptera pour 75% du choix final.

Les trois projets qui obtiendront le plus de votes seront présentés à la cérémonie des vœux aux habitants.

Leur réalisation sera lancée au cours de l'année 2022.

De quelle manière les jeunes Madeleinois sont-ils impliqués au sein de la ville de La Madeleine ?

Cette implication prend des formes diverses. Par exemple, 15 jeunes madeleinois pratiquants réguliers de l'ancien skate park, ont participé à l'atelier urbain de concertation « Imagine le futur Skate park ». Ces adeptes du skate ont ainsi pu exprimer leurs souhaits et propositions qui ont été pris en compte.

Pour citer un autre exemple, la façade de l'école Victor Hugo sera prochainement rénovée. En amont, la Municipalité a demandé aux élèves d'élaborer des propositions pour la

façade de leur école, à partir des plans et... de crayons de couleur. Les quatre projets qu'ils ont proposés ont ensuite été soumis au vote de l'ensemble des élèves de l'école, de leurs enseignants, et du personnel municipal rattaché à l'établissement.

Quelles sont les prochaines actualités et initiatives citoyennes ?

Un appel aux volontaires est lancé pour les dispositifs « citoyens vigilants » et « correspondants propreté ». Par ailleurs, les candidatures sont ouvertes concernant le renouvellement du collège d'habitants du Conseil Communal Consultatif et de la création d'une Commission Extra-Municipale sur le projet de ferme urbaine. Le projet de création d'un



Conseil Inter-générationnel de la Mémoire et de l'Avenir de La Madeleine est en cours de réflexion. Il en est de même pour le projet de plateforme collaborative dont l'objectif est de développer l'intelligence collective en permettant aux habitants de partager leur expertise.

NOUVELLES DISPOSITIONS SANITAIRES LE «PASS SANITAIRE»

LE «PASS SANITAIRE» C'EST QUOI ?

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

1- La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale

2- Le certificat de test négatif de moins de 72 heures

3- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Depuis le 9 août 2021, le «pass sanitaire» est obligatoire et s'applique à toutes les personnes majeures pour :

> les activités de restauration commerciale (bars et restaurants, y compris sur les terrasses).

> les services et établissements de santé, sociaux et médico-sociaux (sous réserve des cas d'urgence).

> les déplacements de longue distance par transports publics interrégionaux.

> les lieux de loisir et de culture :
- salles de théâtre, salles de spectacles, chapiteaux, salles de conférence,
- les salons et foires d'exposition,
- les établissements de plein air y compris les parcs zoologiques, d'attrac-

tions et à thème,
- les stades, établissements sportifs, piscines, salles de sport,
- les grands casinos, salles de jeux et bowlings,
- les festivals assis / debout de plein air,
- les cinémas et théâtres,
- les monuments, musées et salles d'exposition,
- les bibliothèques, médiathèques,
- les compétitions sportives.

> les autres événements, culturels, sportifs, ludiques ou festifs, organisés dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public et susceptibles de donner lieu à un contrôle de l'accès des personnes.

> les établissements de culte pour les événements ne présentant pas un caractère cultuel.

> les navires et bateaux, de type navires de croisière.

> les discothèques, clubs et bars dansants.

> les fêtes foraines, à partir d'un seuil de 30 stands ou attractions.

> les grands magasins et centres commerciaux de plus de 20 000 m² sont susceptibles d'être concernés par le "passe sanitaire" en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Le "pass sanitaire" sera également obligatoire pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans à compter du 30 septembre 2021.

À LA MADELEINE VOUS DEVREZ PRÉSENTER VOTRE «PASS SANITAIRE» :

- Pour participer aux centres sportifs municipaux (voir p.22) et aux animations et événements culturels (p.12).
- Pour accéder à la piscine, à la Médiathèque et à la Chaufferie Huet.
- Pour vous restaurer ou prendre une consommation dans les restaurants et cafés de la commune.
- Pour pratiquer une activité sportive dans les salles de sport de la Ville.

LA VACCINATION SE POURSUIT !

La vaccination se poursuit au centre de vaccination situé à l'hippodrome de Marcq-en-Barœul. Elle est ouverte aux personnes de plus de 18 ans sans comorbidité et aux adolescents âgés de 12 à 17 ans, sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que de l'autorisation parentale complétée, téléchargeable sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Comment s'inscrire pour se faire vacciner ?

Les inscriptions se font en ligne, depuis la plateforme Doctolib :

www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/marcq-en-baroeul

DON DU SANG

Une nouvelle collecte de don de sang est organisée les 30 septembre et 1^{er} octobre prochains, de 10h à 13h et de 14h30 à 19h à la salle Moulin, rue du Moulin.

Inscrivez-vous en réservant dès maintenant votre créneau sur le site de l'EFS en renseignant la Ville de La Madeleine comme localisation.



VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Mardi 7 septembre à 18h

Commémoration de la libération de La Madeleine

Dépôt de gerbe au monument aux morts parc de Lattre de Tassigny. Avec la participation des porte-drapeaux des associations patriotiques madeleinoises.

Samedi 11 septembre à 9h

Balade urbaine quartier du Pré Catalan

Rendez-vous au café «Le Vega», 95 rue du Pré Catalan.

Samedi 25 septembre à 9h

Chantier citoyen

Rendez-vous quartier Romarin, pour un atelier de nettoyage du mobilier urbain sur le Grand Boulevard.

Samedi 25 septembre à 11h

Hommage aux harkis et aux membres des formations supplétives

Dépôt de gerbe au monument aux morts parc de Lattre de Tassigny. Avec la participation des porte-drapeaux des associations patriotiques madeleinoises.

Mercredi 29 septembre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Jeudi 30 septembre

Permanence de M. le Maire

À 18h15, salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville.

Mercredi 13 octobre

Conseil municipal

De 17h à 19h en Mairie, dans le respect des gestes barrières (port du masque - pas plus d'une personne par échange - temps de passage raccourci).

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2021

- Lancement d'une démarche de contrôle des meublés de tourisme

Afin de ne pas aggraver la pénurie de logements et de garantir la salubrité et la tranquillité publiques.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Création d'une commission extra-municipale relative au projet de ferme urbaine

Cette commission associera des habitants pour alimenter la réflexion à l'amont du projet.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Délibération cadre sur l'« Arcologie »

Face aux enjeux du changement climatique, le concept d'« Arcologie », alliance harmonieuse de l'architecture et de l'écologie, sera appliqué aux projets publics et privés de construction, de rénovation ou de réhabilitation.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Expérimentation d'un service de vélo-taxi

Afin de faciliter les mobilités douces des seniors sur des trajets de faible distance sur le territoire communal.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Convention de partenariat avec le service départemental d'incendie et de secours en vue de la sécurisation des interventions des pompiers

Cette convention vise à sécuriser et protéger les interventions des sapeurs-pompiers, avec les moyens matériels et humains dont dispose la Ville.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Adoption du Plan Pluriannuel d'Investissements 2021-2026

Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) a vocation à décliner budgétairement le projet de mandat, en distinguant particulièrement les in-

vestissements concourant à la transition écologique.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Convention de partenariat « Logement Tremplin » avec SOLIHA

Cette convention vise à mettre en place un dispositif d'accompagnement dédié pour des ménages en précarité sociale et en difficultés spécifiques d'accès ou de maintien du logement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Accompagnement des Madeleinois dans l'entretien, la préservation et l'enrichissement de leur patrimoine arboré

S'inscrivant dans le cadre du schéma madeleinois de verdissement, cet accompagnement prendra la forme de dons d'arbres et d'arbustes, mais aussi de conseils délivrés à domicile par le Service Municipal des espaces verts.

Délibération adoptée à l'unanimité.

LA VILLE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population (sous réserve de l'organisation de la collecte 2022 en fonction de l'évolution sanitaire), **la Ville recrute des agents recenseurs pour la période du 20 janvier au 26 février 2022.**

Vous assurerez les enquêtes de recensement de la population pour l'année 2022, pour le compte de l'INSEE.

MISSIONS DEMANDÉES :

- Enquête : prendre contact, remettre et reprendre, expliquer ou compléter les questionnaires, relancer au besoin.
- Organisation : effectuer le classement des données collectées, transmettre les résultats de l'enquête au coordonnateur recensement de la Ville, rendre compte de l'avancée de sa mission.

CDD de 38 jours, base estimée à 35h00, expérience souhaitée de 6 mois en enquête terrain ou recensement, formation BAC ou équivalent exigé.

Pour postuler, déposez votre candidature (lettre de motivation et CV) au guichet du service état civil à la mairie, ou envoyez-la par mail à l'adresse : service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr



Vous êtes nouveaux Madeleinois ? BIENVENUE !

Comme chaque année, la Ville de La Madeleine, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, accueille ses nouveaux habitants. C'est à chaque fois l'occasion de découvrir :

- les activités sportives, culturelles et de loisirs organisées à La Madeleine.
- les aides proposées par la Ville en matière de sécurité, patrimoine et transition écologique.
- les nombreuses associations madeleinoises.
- la diversité des commerces.

C'est aussi un moment de rencontres et d'échanges privilégié.

Cette année, la cérémonie sera organisée à la Chaufferie Huet, nouvelle salle culturelle polyvalente, le vendredi 8 octobre à 18h30 («pass sanitaire» et port du masque obligatoires).

La cérémonie 2020 n'ayant pas pu être organisée en raison des contraintes sanitaires, les Madeleinois s'étant installés en 2019/2020 sont également conviés.

Inscrivez-vous en ligne, sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr.

Renseignements au 03 20 12 79 79.

Balade à vélo

Samedi 18 septembre : venez découvrir à vélo et en famille le Carré Magique Culturel.

Départ depuis la Mairie de La Madeleine. Chaque cycliste se verra remettre par la Ville un gilet fluorescent. Balade commentée sur les bâtiments communaux composant le Carré Magique Culturel : le Conservatoire, la Médiathèque, le Millénaire et la Chaufferie Huet.

Inscriptions en ligne sur le site de la Ville jusqu'au 17 septembre et renseignements auprès du service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr.

> **Rendez-vous à la Mairie à 10h pour la première balade et 11h15 pour la seconde.**



Programme au CRC

Samedi 18 septembre

> **De 14h à 15h30 :**

Parcours découverte autour des instruments et des pratiques musicales proposés au CRC.

> **A partir de 15h45 :**

Moment musical avec l'ensemble instrumental.

Renseignements et inscriptions (places limitées) auprès du Conservatoire au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr



Caserne des pompiers

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

- Visite de la caserne des pompiers.
- Exposition de photographies, casques, uniformes, matériels anciens.
- Montez à bord d'un camion, d'une ambulance ou d'un véhicule d'intervention.
- Mises en situation pour sensibiliser les jeunes et prévenir les risques : simulations d'incendie, risques domestiques...
- Formation aux premiers secours.
- Démonstration par une équipe cynotechnique.
- Animations pour les enfants.

> **De 10h à 12h et de 14h à 17h, renseignements à la caserne au 03 20 21 95 50**



Hôtel de Ville

Dimanche 19 septembre

> **Découverte de l'Hôtel de Ville : visite guidée par Monsieur le Maire**

Horaires : 10h / 10h30 / 11h / 11h30

Durée : Environ 20 minutes

> **Exposition au service urbanisme**

Exposition sur l'histoire de la Ville, le patrimoine public et privé. Renseignements au 03 20 12 79 82



Visites libres de La Madeleine

Avec l'application Runnin' City, découvrez tout au long du weekend la Ville de La Madeleine en téléchargeant l'application gratuitement sur votre smartphone. Différents circuits commentés d'une durée de 1h à 1h30 sont proposés (3 circuits possibles) :

- Le Coeur de Ville (3,5 km)
- Du Centre aux bords de Deûle (5,1 km)
- Le tour de la Ville (9,8 km)



Parcs et jardins en fête :

Dimanche 19 septembre

> Jardin pédagogique

- De 9h30 à 11h30 : Animations et jeux pour les petits de 1 à 3 ans.

- De 10h à 18h : Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur le compost.

> Jardin de la Médiathèque

De 10h à 12h : Moments de lecture, transats à disposition.

Entrée par la rue Gambetta.

> Parc Botanique

- De 10h à 12h : Circuit training avec les éducateurs sportifs de la Ville !

- De 14h à 18h : Moments de lecture, transats à disposition.

Entrée par la rue Gay Lussac.

> Parc Saint Vital

De 14h30 à 17h30 : Compagnie Centre Régional des Arts du Cirque

(CRAC) de Lomme : Pour une petite journée dans le parc, la compagnie de cirque "Le Collectif du Plateau" vous proposera des bulles physiques, poétiques et musicales pour agiter les imaginaires et faire vibrer le quotidien.

Accès rue de Berkem.

> Parc Malraux

De 10h à 17h : Venez rencontrer les différents animaux de la ferme itinérante, les poules de l'association des jardins familiaux ainsi que les abeilles madeleinoises.

> Jardin des 4 saisons

De 14h à 18h : Participez aux différentes animations de l'Association Droit au Vélo (ADAV). L'association Bicycl'up proposera la réparation de vos bicyclettes ainsi

que des marquages anti-vol. Venez également tester les vélos cargos et les trottinettes électriques utilisés par les agents de la Ville.

> Parc Anne Frank

De 14h à 16h : Les éducateurs sportifs de la Ville vous proposera des séances de zumba et d'abdos fessiers.

> Lieux à déterminer :

- Concert de "Bals à Blanck"

- Concert de l'Orchestre d'Harmonie

- Compagnies "Just'kiff" et "Les Baladins"

Détails de la programmation sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

L'accès aux parcs est soumis à la présentation du pass sanitaire.

Activités du CAFA :

Le Comité des Aînés Fêtes et Animations organise des sorties et séjours à destination des séniors madeleinois !

Prochains rendez-vous :

- Jeudi 9 septembre : Journée en Champagne.

- Jeudi 28 avril 2022 : Journée à Compiègne (sa forêt, sa mémoire).

- Jeudi 22 décembre 2022 : Cabaret de Vicques.

Retrouvez l'ensemble des événements culturels dans la plaquette culturelle de la période Septembre-Décembre 2021.

Pour plus d'informations, vous pouvez également vous rendre sur le site internet de la Médiathèque et sur le site de la Ville.



La Médiathèque fait sa rentrée !

> Des ateliers d'écriture pour les 16-25 ans

- Mardi 21 septembre de 17h à 19h
- Samedi 25 septembre de 10h à 12h
- Mardi 28 septembre de 17h à 19h
- Samedi 2 octobre de 10h à 12h
- Mardi 5 octobre de 17h à 19h
- Vendredi 8 octobre : Répétition
- Samedi 9 octobre : Restitution

En partenariat avec la MEL.

> Nuit des Bibliothèques "Musique et détournement" - Samedi 9 octobre

- 10h-12h : Atelier "Fabrication d'instruments de musique recyclés" animé par Nicolas Bras. A partir de 7 ans, matériel fourni, inscription requise.
- 11h-12h : lecture musicale "Musique en mots".
- 15h-16h : Concert "Musique de Nulle part".
- 16h15-17h15 : Restitution des ateliers d'écriture.
- 18h30-19h30 : Concert des Schrootloop.

En partenariat avec la MEL.

> Le programme de la rentrée à la Médiathèque

- Samedi 18 septembre à 15h : Projection pop corn à partir de 8 ans.
- Samedi 25 septembre à 10h30 : "Les mots partagés" Club de lecture adulte à partir de 14 ans.
- Samedi 25 septembre à 14h : "Let's play" tournoi de jeux vidéos à partir de 8 ans.
- Samedi 2 octobre à 14h : "Les petits ambassadeurs" Comité de lecture enfants à partir de 8 ans.
- Samedi 16 octobre à 10h30 : La Paren(t)hèse "Dessine ta série" en partenariat avec Séries Mania.
- Samedi 16 octobre à 10h30 : Apéro Quizz sur le cerveau à partir de 14 ans.



Depuis le 7 septembre, la Médiathèque vous accueille aux horaires habituels : Mardi de 14h à 19h et Mercredi / Vendredi / Samedi de 10h à 18h.



Mardi 21 septembre - 19h30
A la Chaufferie Huet - Gratuit.
Spectacle tout public - Durée : 1h30
Inscription sur le site de la Ville.

"ONE PIANO SHOW" PAR SIMON FACHE

Qui aurait pu croire qu'avec un thème aussi restreint que celui du piano, un one-man show pouvait être aussi mordant ? Parce qu'il les a tous incarnés un jour dans sa carrière, Simon Fache prend dans son spectacle "Pianiste(s)" un plaisir virtuose à les étriller : les frimeurs, les amateurs, les imposteurs, les classiques, les bons, les mauvais, de bar, de croisière, de mariage, d'enterrement.

Sans oublier le principal intéressé : lui-même. Après 300 représentations de son spectacle Pianistologie,

devenu malgré lui le "pianiste à Arthur", Simon Fache aurait pu se reposer sur ses lauriers et son clavier. C'est sous-estimer l'hyperactivité du musicien et son obsession autoreverse pour les airs populaires et la musique classique.

Dans ses mains, la sonnerie aux morts s'étire façon jazz, Gloria Gaynor croise Albinoni, le jingle de la SNCF devient presque supportable et on réalise soudain que sous le costume du pianiste, il y a un cœur qui bat. Et pas que la mesure.

UKULÉLÉBOBOYS

Ils sont légendaires, ils sont deux, ils sont frères, ils sont mexicains. Sancho et Diego, mariachis de père en fils depuis des générations dégagent le ukulélé pour que mordent la poussière ceux qui se trouvent sur leur chemin.

Personne ne leur résiste, ni Led Zep, ni Joe Dassin, ni Donna Summer. Qu'en sera-t-il de vous ?

Redécouvrez des morceaux cultes au son de deux ukulélés, quatre bottes, un sampler et quelques effets. Caramba !

En première partie du concert, vous assisterez à la restitution des ateliers de ukulélé proposés aux habitants en juin et en septembre.

Samedi 11 septembre - 19h30.
A la Chaufferie Huet - Gratuit.
Concert tout public.
Durée : 1h30
Inscription sur le site de la Ville.

LE JOUR D'IGOR

Le dimanche, Judith rend visite à sa grand-maman. Munie de son beau manteau rouge et d'un panier à provisions, elle emprunte le chemin interdit, celui de la forêt, là où rôdent les bêtes les plus cruelles qui soient, comme LE GRAND MÉCHANT LOUP par exemple.

Judith s'amuse à se faire peur avec le chemin interdit. Sans doute n'aurait-elle pas dû. Sans doute regrette-t-elle profondément son imprudence. Sans doute est-il déjà trop tard...

Mercredi 29 septembre - 15h.
A la Chaufferie Huet - Gratuit.
Spectacle tout public.
Durée : 50 minutes
Inscription sur le site de la Ville.



Retrouvez l'ensemble des événements culturels ainsi que l'agenda complet dans la plaquette culturelle.

Notez d'ores et déjà dans votre agenda :

- Vidéo Mapping Festival, le vendredi 1^{er} octobre à 20h, projection sur la façade de la Chaufferie Huet (sans réservations).

Les réservations pour les spectacles suivants sont déjà ouvertes sur le site internet de la Ville :

- Ciné Soupe, le mardi 12 octobre à 19h30 à la Chaufferie Huet.
- Hermann Loup Noir, le mercredi 20 octobre à 16h à la Chaufferie Huet.
- Le souper du squelette, le mardi 26 octobre à 19h30 à la Chaufferie Huet.
- On n'est pas que des Valises, le samedi 13 novembre à 19h30 à la Chaufferie Huet.

VIDE GRENIER PLACE DU MARCHÉ

Dimanche 12 septembre
Sur présentation d'un passe
sanitaire et port du masque
obligatoire.



L'ensemble des événements culturels proposés par la Ville est soumis au pass sanitaire.
Pour pouvoir y assister, munissez-vous de l'un de ces éléments :

- Un certificat de vaccination complète
- Un test RT-PCR négatif de moins de 72h
- Un certificat de guérison au Covid-19.



Participez au salon séniors !

TOUTES
GÉNÉRATIONS

Dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la Ville de La Madeleine organise une nouvelle édition du salon séniors.

> Rencontres et échanges avec les exposants

Ce salon est un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité permettant aux visiteurs de bénéficier de conseils sur les thèmes qui les intéressent : loisirs, voyages, logement, sport, droits des retraités... Les exposants (associations locales, services de la Ville et entreprises privées) seront présents pour répondre à toutes les interrogations du public et disponibles pour présenter leurs produits et services.

> Animations et démonstrations sportives

Animations et démonstrations de tai-chi, gymnastique douce, marche nordique et dynamique, activités proposées toute l'année aux aînés par la Municipalité (voir encart gris ci-dessous).

> Tombola

Le Syndicat d'Initiative organisera une tombola avec de nombreux lots à la clé ! Les fonds récoltés seront reversés à une association.

> Petite restauration

Une petite restauration sur place est prévue par le Comité des Aînés, Fêtes et Animations.

Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

Les exposants :

SERVICES À LA PERSONNE :

Le Fiacre, Cidalia Coiffure, La Poste, Ilévia, PFG - Pompes funèbres générales.

SOLIDARITÉ : LMSIAD, CCAS, AMSD, Maison des aidants.

HABITAT : L'ingénieur, SOS séniors, Association Hacavie, La Roseaie, Ma maison - Les petites sœurs des Pauvres.

SANTÉ : Médical Plus, Nadège Blais Sophrologue, La lunetterie, Optic 2000, Audition Olivier.

MES DROITS – MA RETRAITE – MON PATRIMOINE : Clic Relais Autonomie, Mandarine, Cécile Dupend Notaire, Da Costa Fontes Duthilleul Allianz, CPAM Lille Douai, Association des Curateurs de Lille.

LOISIRS : CAFA, Médiathèque et service des aînés (Ville de La Madeleine), Syndicat d'initiative, Couleurs Mosaïque.

SALON SÉNIORS

Judi 7 octobre de 10h à 17h

Salle du Romarin - Rue Paul Doumer

Reprise des ACTIVITÉS pour les AÎNÉS

> ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

C'est la rentrée pour les aînés ! Les activités sportives et de loisirs qui leur sont consacrées reprennent ce mois-ci. Les inscriptions ont eu lieu les 2 et 3 septembre à la salle Moulin. Vous pouvez encore vous inscrire à la Mairie auprès du service aînés (sous réserve des places restantes) :

03 20 12 21 62

service-aines@ville-lamadeleine.fr

Au programme toute l'année :

- Tai-chi
- Gym séniors
- Marche dynamique
- Marche nordique
- Atelier mémoire

- Atelier tricot

- Jardin pédagogique

> ANIMATIONS

Les animations à destination des aînés font également leur grand retour (sur inscriptions) :

Mercredi 22 septembre :
animation jeux anciens à l'espace Malraux

Mercredi 29 septembre : visite de la caserne des pompiers

Mercredi 6 octobre : visite de la Chaufferie Huet

Mercredi 13 octobre : ciné soupe à la Chaufferie Huet

Inscrivez-vous pour recevoir votre colis de Noël !

Le colis de Noël est distribué aux Madeleinois âgés de 70 ans et + à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le Comité des Aînés, Fêtes et Animations (CAFA) organise des permanences d'inscription du **29 septembre au 30 octobre** : les mercredis de 10h à 11h30, les vendredis de 15h à 17h et les samedis de 15h à 16h30 au foyer Dufour, rue du Général de Gaulle. Il n'y aura pas d'inscription les 7, 9, 13 et 15 octobre.

Renseignements auprès de Christian Leignel au 06 71 77 10 66

REPAS DES AÎNÉS Inscrivez-vous !

En complément du salon séniors, la semaine bleue est marquée par un autre temps fort : un repas convivial offert aux aînés madeleinois de plus de 65 ans.

Cette année l'événement se tiendra le **samedi 9 octobre** au **Restaurant Scolaire Kléber**.

Conditions pour s'inscrire :

- être madeleinois et avoir au moins 65 ans.

- Présenter la carte pass'senior ou un justificatif de domicile ainsi qu'un titre d'identité.

- **Détenir un pass sanitaire.**

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se dérouleront en mairie du 20 au 24 septembre. Il est également possible de s'inscrire par téléphone en fournissant son numéro de carte pass'seniors.



Photo prise avant la crise sanitaire d'un précédent repas des aînés



RENTRÉE 2021

Toutes les infos dans le guide de la rentrée !

La cloche de la rentrée scolaire vient de sonner ! C'est l'heure du retour sur les bancs de l'école pour les écoliers madeleinois.

La Ville organise des accueils périscolaires au quotidien ainsi que des accueils de loisirs durant les périodes de vacances scolaires. Retrouvez toutes les informations dans le guide de la rentrée 2021/2022 (horaires, modalités de réservation, d'annulation, de facturation...) distribué dans les écoles, disponible en mairie et sur le site internet de la Ville.



INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS DES VACANCES D'AUTOMNE

Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre, 5 accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Les inscriptions et paiements se tiendront du 4 au 15 octobre via le portail famille.

Vous ne disposez pas d'une connexion internet ou n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ? Le service Famille-Enfance-Écoles est à votre disposition pour effectuer les démarches avec vous.

> service-famille@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 93

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN 3 QUESTIONS

à Violette Massiet Zielinski, adjointe au Maire déléguée aux écoles

Quel bilan peut être fait des différentes actions proposées par la Ville en partenariat avec l'Éducation Nationale au cours de l'année écoulée ?

Durant le temps scolaire, la Ville s'est vue contrainte de s'adapter au contexte. C'est ainsi qu'un des protocoles a interdit toute intervention de nos éducateurs sportifs dans les classes élémentaires durant plusieurs semaines. Toutefois, en dehors de la discipline sportive, tous les projets d'ordre culturel prévus en début d'année ont pu être menés malgré les contraintes sanitaires.

Par exemple, l'opéra pour enfants « Doctor Jekyll et Mister Haydn », qui avait nécessité un travail tout au long de l'année dans quatre classes de CM1/CM2 en partenariat avec le Conservatoire de Musique, a été restitué au cours de plusieurs spectacles à la Chaufferie HUET, devant un public de parents ravis. Concernant le partenariat avec les médiathèques, ceux-ci se sont rendus dans les classes quand les élèves étaient empêchés de se déplacer.

Par ailleurs, le permis piétons a été remis à tous les élèves de CE2. La

Police Municipale est ainsi intervenue dans les classes, ainsi que dans celles de CM1, empêchées d'en bénéficier l'année scolaire précédente en raison du confinement.

Enfin, le livre « Tous Citoyens » a été offert aux élèves de CM2. Je me suis rendue dans chacune des classes concernées, puisqu'il était impossible de réunir en un même lieu des élèves d'établissements différents.

Le contexte sanitaire a mis en lumière la nécessaire aération des locaux, qu'en est-il pour La Madeleine ?

Au cours de l'année, la Ville a installé des capteurs de CO2 dans toutes les salles de restauration des écoles élémentaires, ces locaux accueillant un nombre plus important d'élèves dans une même temporalité. Cet été, l'installation de ces dispositifs a été réalisée dans les lieux de restauration des écoles maternelles. L'aération régulière des locaux, inscrite dans les protocoles sanitaires, reste la mesure de réduction du risque de transmission du virus la plus efficace. (plus d'informations dans l'article dédié p.15). Elle est pratiquée systématiquement plusieurs fois par jour dans toutes nos écoles.

Comment s'annonce cette rentrée ? Des projets citoyens, sportifs et culturels sont-ils toujours prévus pour l'année scolaire 2021/2022 ?

Les projets citoyens devraient retrouver leur forme habituelle : remise du permis piétons pour les CE2 regroupés dans une salle, cérémonie dédiée aux valeurs de la République pour tous les CM2 rassemblés.

Les enfants des écoles élémentaires continueront de bénéficier des interventions de nos éducateurs sportifs. Côté culture, la Ville proposera toujours aux enseignants des projets de qualité dans le cadre d'une programmation variée notamment des séances d'expression corporelle dans chaque école maternelle. Les professeurs du Conservatoire accompagneront les classes dans les projets musicaux. De plus, les classes élémentaires du CE2 au CM2 pourront également s'inscrire à un projet spécifique sur le thème « Le Chef et son orchestre ».

Les services de la médiathèque accueilleront quant à eux tout au long de l'année des classes de la petite section au CM2 autour de diverses thématiques. Ils proposeront également des projets spécifiques, dont la

découverte de la culture et de la technique cinématographique du storyboard à destination des CE2.

Enfin, le service culture proposera des projections de courts-métrages aux élèves de cycle 2, et quelques classes seront invitées à assister à des spectacles de contes dans le cadre d'une journée dédiée aux professionnels de la culture.

Tout est prêt pour une année scolaire que nous espérons enfin « normale ».



Violette Massiet Zielinski remettant les permis piétons aux élèves de CE2 de l'école Kléber en juin 2020.

Installation de capteurs CO2 dans les écoles municipales

Pour lutter contre les contaminations au covid-19 et s'assurer de la qualité de l'air pour les enfants et le personnel, la Municipalité a installé des capteurs de CO2 dans les cantines de toutes les écoles publiques. Ces capteurs permettent de mesurer la concentration en CO2 et d'adapter la ventilation des locaux. Le choix s'est porté sur des outils simples et pédagogiques. C'est ainsi qu'un voyant s'allume régulièrement pour signaler si la qualité de l'air est bonne lorsqu'il est vert, la ventilation des locaux étant nécessaire s'il passe au rouge. Les données récoltées sont transmises aux services techniques sur une plateforme spécifique permettant d'avoir un aperçu en temps réel de la

qualité de l'air intérieur et extérieur, avec un indice de risque covid.

La Ville a fait appel à la jeune entreprise madeleinoise Octopus Lab, spécialisée et reconnue pour son expertise dans la qualité de l'air intérieur, pour la mise en place de ces capteurs ainsi que la gestion de la qualité d'air de la Maison de la Petite Enfance. Leur interface permet en complément d'assurer la qualité de l'air, d'anticiper les pics de pollution, d'optimiser la ventilation et ainsi de réaliser des économies d'énergie.

En complément de ces dispositifs techniques, les salles de classe sont très régulièrement aérées.



UN AGENDA SCOLAIRE POUR MIEUX S'ORGANISER !

Après 25 ans d'enseignement à l'école Jeanne d'Arc de La Madeleine, Sophie Delaunoy a créé sa structure « Apprendre oui mais comment ? » afin d'accompagner les enfants sur le chemin de l'autonomie et de les aider à trouver leurs méthodes de travail. L'ancienne enseignante madeleinoise a conçu un agenda scolaire pour que les élèves puissent s'organiser par semaine et non au jour le jour comme dans les agendas classiques. Grâce à cet outil, les enfants ont ainsi le visuel de leur semaine avec des rubriques leur permettant de prioriser leurs devoirs, noter leur emploi du temps heure par heure mais aussi de prévoir des activités détente.

Plus d'informations
www.apprendreoui.com
so.delaunoy@gmail.com



Nouvelles inscriptions pour le DISPOSITIF ARGENT DE POCHE !



Vous avez 16 ou 17 ans et souhaitez gagner de l'argent de poche tout en étant utile à la collectivité ? Participez au dispositif « Argent de poche » à destination des jeunes Madeleinois !

Les premières missions ont eu lieu durant les vacances de printemps (inventaire des jeux de la Maison de la Petite Enfance, archivage de dossiers au Point Information Jeunesse, entretien du jardin pédagogique...)

INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES SCOLAIRES D'AUTOMNE

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 septembre pour des missions qui se dérouleront durant les prochaines vacances scolaires du 23 octobre au 8 novembre. Le dossier à remplir est disponible sur le site internet de la Ville ou à retirer au Point Information Jeunesse

**(12 rue du Moulin - 03 28 52 66 90
 informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr)**

« Libre ! et pas tout seul » Spectacle sur la motricité libre

« Les Petites Madeleines », Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité vous propose d'assister au **spectacle « Libre ! et pas tout seul, la motricité libre en questions » le 30 septembre à 19h30 à la Médiathèque.**

Anne, Céline et Émilie, racontent le développement psychomoteur de l'enfant par la liberté de

mouvements. Elles mettent en jeu le bébé, l'adulte et leur relation. Puis, elles proposent au public un temps d'échanges consacré au partage des questionnements, des doutes et des pratiques.

Inscriptions via le site internet de la Ville. (Gratuit. Pass sanitaire et port du masque obligatoire).



Les inscriptions pour les ateliers enfants/parents de la Maison de la Petite Enfance se font dorénavant via le site internet de la Ville.

Le Centre Moulin Ados reprendra ses activités le 14 septembre aux horaires suivants : mardi et jeudi de 14h30 à 18h30 / mercredi de 13h30 à 17h / vendredi de 15h à 18h30 (atelier football de 17h à 19h). Contact : 03 28 52 60 08

CADRE DE VILLE



ÉCOLE VICTOR HUGO

Les travaux de rénovation de la façade de l'école Victor Hugo ont débuté par le côté sud. Ils ont pour objectif de renforcer l'isolation thermique du bâtiment et s'intègrent dans un cadre participatif puisque ce sont les élèves de l'école eux-mêmes qui ont proposés puis choisi le motif qui sera apposé en façade.

La façade côté rue des Gantois sera quant à elle rénovée au cours des vacances de La Toussaint afin de limiter la gêne pendant les périodes scolaires.

Des travaux de toiture sont également prévus afin d'installer des panneaux photovoltaïques dans le cadre du Plan SOLAMAD. L'école Victor Hugo est en effet l'un des bâtiments municipaux avec le plus haut potentiel de production d'énergie solaire !

TOUR DES CHANTIERS

Les chantiers estivaux à La Madeleine

Durant les vacances d'été, les entreprises et les services municipaux restent mobilisés pour engager petits et grands travaux dans les différents bâtiments publics de la Ville.

Écoles, salles de sport, espaces extérieurs et bâtiments municipaux sont rénovés pour être prêts pour la rentrée.

Petit tour des chantiers réalisés avec Monsieur le Maire et le directeur des services techniques.



LES ÉCOLES



- À l'école Gaston Leclercq, des faux-plafonds avec des dalles de couleurs ont été installés dans deux salles dont le dortoir qui est désormais éclairé par un système modulable (photo 1).

- À l'école Rostand, dans la continuité de l'été dernier, les travaux de toiture se sont achevés (photo 2). Les peintures ont quant à elles été rafraîchies et les plaques de polycarbonates qui constituent les préaux ont été changées. Enfin, les installations

de rideaux coupe-feu se sont poursuivies dans cette école ainsi qu'à l'école Courbet.

- À l'école du Moulin Alphonse Daudet, des espaces de rangement supplémentaires ont été installés.

- À l'école Kléber, les plaques de polycarbonates ont été rénovées ainsi que le revêtement de la salle informatique. Les travaux de finition de la toiture des toilettes ont été achevés.



LOCAL DU FOOTBALL CLUB MADELEINOIS

Au cours de l'été, le local du FCM situé au Stade Carpentier a été rénové. Un nouveau bar a notamment été installé et un espace de stockage a été réaménagé.



LES SALLES DE SPORT :

- Dans la salle de boxe Gantois, des travaux d'assainissement et de rénovation de la salle de douche ont été entrepris. Les vestiaires ont commencé à être rénovés pour séparer garçons et filles.

- Dans l'autre salle de sport Gantois, l'éclairage a été remplacé par des LED. Dans l'optique de faire des économies d'énergie, des capteurs de luminosité règlent l'intensité des projecteurs en fonction de la lumière naturelle (photo 3).

- Dans la salle de sport du Romarin, des travaux de peinture ont été entrepris sur les murs afin de reproduire les figures représentant différents sports qui figurent sur la grille d'entrée (photo 4).



VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX ?

Attention aux délais d'instruction

Vous envisagez de réaliser des travaux ? De la nature des travaux dépendra le type d'autorisation d'urbanisme à déposer auprès du service urbanisme de la Ville avec par conséquent des délais d'instruction différents. Retrouvez sur le site internet de la Ville les détails pratiques des délais d'instruction selon votre projet.

Attention, si le dossier est incomplet et ne permet par l'instruction du projet, ces délais peuvent être interrompus

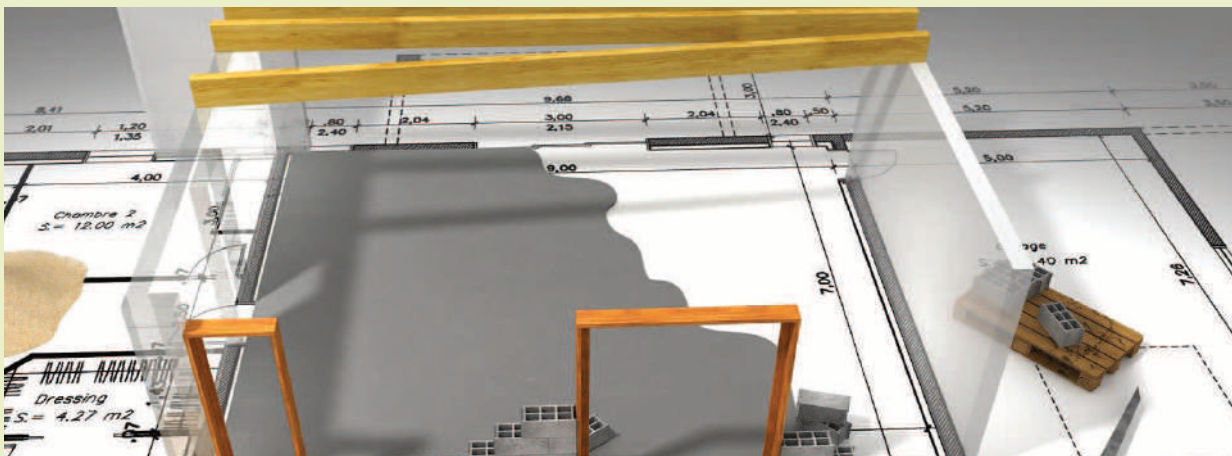
par l'administration dans le délai d'un mois à compter de la date de dépôt du dossier en mairie. En effet, par exemple, si un dossier a été déposé le 15 mars, une demande de pièces notifiée le 25 mars vient interrompre le délai d'instruction à cette date. Si la complétude du dossier intervient le 1^{er} avril, l'administration aura jusqu'au 1^{er} mai pour notifier sa décision si le délai réglementaire d'instruction est fixé à un mois.

Avant tout projet et avant le dépôt de votre demande d'autorisation, il est vivement recommandé de le soumettre au service urbanisme.

Il est rappelé que la faisabilité d'un projet est le résultat d'une instruction détaillée, réalisée sur l'étude d'un dossier déposé, complet et soumis aux avis éventuels de structures extérieures telles que la MEL, Iléo, Enedis... lesquels conditionnent également la faisabilité du projet.

Au regard du grand nombre de dossiers, les services instructeurs s'efforceront d'apporter une réponse à votre demande dans un délai minimum de 15 jours.

Renseignements :
023 20 12 79 82



Empruntez, bricolez, rendez ! L'OUTILLOTHÈQUE VOUS FACILITE LA VIE

En service depuis le 18 juillet 2020, l'outillothèque municipale permet aux habitants d'emprunter du matériel de bricolage. Elle est implantée dans la future ZAS (Zone d'Activités Solidaires) qui fait partie du Carré Magique Écologique. Grâce à ce service, fini les achats d'outils pour un usage ponctuel. Poncer, tailler des haies, raboter une porte ou décoller du papier peint... tant d'activités nécessitant des outils spécifiques qui prennent de la place et de la poussière.

Avec l'outillothèque, vous pouvez emprunter gratuitement des outils pour votre bricolage tout en encourageant l'économie du réemploi. En empruntant au lieu d'acheter, vous contribuez à la réduction des déchets et notamment des emballages, vous

évitez de dépenser de l'argent pour des outils à usage rare et vous gagnez en espace de stockage chez vous.

Solidaire et innovant, ce service centré sur la réutilisation et la mise en commun du matériel de bricolage permet d'encourager l'économie circulaire à La Madeleine tout en permettant à chacun de bénéficier de matériel et de conseils précieux pour ses petits travaux.

Horaires d'ouverture :

- Mercredi et vendredi de 10h à 18h30
- Samedi de 9h à 13h.

Renseignements au 06 85 03 31 93

ou sur outillothèque@ville-lamadeleine.fr



L'outillothèque municipale est installée sur la future ZAS au 8 rue Delesalle.

Faites germer vos idées pour la FERME URBAINE

La Ville de La Madeleine a pour projet d'implanter une ferme urbaine dans la partie Nord de la plaine du SILILAM. En amont de sa concrétisation, la Municipalité lance un appel aux habitants pour alimenter la réflexion autour de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du Carré Magique Écologique Madeleinois.

Les habitants sensibles aux enjeux du développement durable et de l'agriculture urbaine peuvent postuler pour participer à la Commission Extra-Municipale autour de ce projet. Cette commission se réunira pendant 6 mois et a pour but de faire remonter des idées à concrétiser dans le projet de ferme urbaine.

Pour partager votre vision autour de ce projet au sein de cette commission, envoyez votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation sur le formulaire dédié sur le site internet de la Ville. Vous pouvez également candidater pour rejoindre la Commission par courrier à :

**Commission Extra-Municipale -
Ferme urbaine
160 rue du Général de Gaulle -
59110 La Madeleine**

**Les candidatures sont à envoyer
avant le 30 septembre.**



Enquête relative à la modification du PLU Madeleinois

La Métropole Européenne de Lille organise une enquête publique pour modifier les 11 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) du territoire métropolitain. Cette enquête a lieu du 14 septembre au 15 octobre 2021 inclus.

Pour La Madeleine, les modifications portent sur :

- l'inscription de marges de recul avenue Germaine et avenue Suzanne
- l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°38 "Quartier du Ballon" et du règlement "ULM".

Durant la période de l'enquête, le dossier papier est disponible au siège de la MEL (2 boulevard des Cités Unies à Lille) où se tiendront également les permanences de la

Commission d'enquête. Ce dossier est disponible sous format dématérialisé via l'adresse suivante : www.registre-numerique.fr/modification-plu. Il est préférable de le consulter via le site internet pour des raisons sanitaires.

De plus, des permanences téléphoniques seront proposées par la commission d'enquête. Pour y accéder, rendez-vous à l'adresse précédemment citée.

**Pour plus de renseignements,
contactez le service urbanisme au
03 20 12 79 82.**

DON D'ARBRES ET D'ARBUSTES

La Ville vous aide à verdir votre quotidien

Dans le cadre du schéma de verdissement de la commune - un des piliers du Carré Magique Écologique - la Ville de La Madeleine donne des arbres et des arbustes aux habitants. Destinés à verdir votre habitat, ces arbres sont disponibles gratuitement. En plus d'améliorer la qualité de votre cadre de vie quotidien, les arbres et arbustes entretiennent la biodiversité et permettent de lutter contre la pollution urbaine en captant les particules fines et libérant de l'oxygène.

La Ville propose ainsi aux foyers madeleinois une quarantaine d'espèces d'arbres et d'arbustes adaptés au climat et au sol argileux de la région. Les plants mesurent jusqu'à 1,5m avec un diamètre allant de 10cm à 1m. Certaines essences peuvent être plantées en pot pour les foyers munis d'une terrasse et désireux de l'agrémenter avec un arbuste donné par la Ville.

En parallèle du don, les services de la Ville prodiguent des conseils avisés concernant l'entretien du patrimoine

arboré. Les agents municipaux peuvent vous renseigner sur l'entretien, l'élagage et la prévention contre les maladies des végétaux, en se rendant chez vous.

Une centaine d'arbres et d'arbustes a déjà été demandée. Si vous n'avez pas encore fait la vôtre, il est encore temps jusqu'au 15 septembre !

Pour réaliser votre demande de don d'arbre ou d'arbuste :

Avant le 15 septembre, faites votre demande via le formulaire disponible sur le site internet de la Ville ou renseignez-vous auprès des Services Techniques au 03 20 74 70 40.

Venez récupérer ensuite votre plant aux Services Techniques.



INFOS TRAVAUX



> Travaux du réseau d'eau potable - rue du Docteur Legay

La société ADEXO mandatée par la MEL procède depuis le 28 juin 2021 à des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable rue du Docteur Legay et place Massenet (réseau et branchement). Le chantier se poursuit actuellement rue du Docteur Legay sur le tronçon entre l'avenue Simone et la place Massenet, où le stationnement et la circulation sont interdits. Une déviation est prévue pour les véhicules légers depuis la rue Faidherbe vers la rue Paul Doumer puis vers l'avenue de la République pour rejoindre la rue du Docteur Legay.

> Travaux de construction - 263/265 rue du Général de Gaulle

Des travaux ont été engagés face aux n°263/265 rue du Général de Gaulle

et place de la gare à La Madeleine pour le groupe Edouard Denis en vue de la construction d'un immeuble de 42 logements. Pendant toute la durée du chantier, le stationnement et le trottoir longeant l'opération sont neutralisés avec matérialisation de passages piétons provisoires en amont et en aval. Une base vie est installée près de la gare, avec maintien de l'escalier débouchant rue du Général de Gaulle.

Par ailleurs, suite aux travaux de démolition et à l'apparition de fissures en trottoirs et en chaussée, le chantier a été arrêté. Dans l'attente d'une expertise judiciaire portée au 14 septembre, à la demande de la Mairie de La Madeleine, le site a été mis en sécurité par le contrôle et renfort du mur par l'instauration d'une signalisation adéquate par la MEL. C'est pourquoi un ballisage a

été mis en place afin de limiter le poids sur la zone avec une limitation des voies de circulation à 2 x 3 mètres et une vitesse limitée à 30 km/h.

> Travaux du Lycée Valentine Labbé - rue Paul Doumer

Les travaux d'extension du Lycée Valentine Labbé se poursuivent. Pour permettre l'exécution du chantier, les dispositions mises en application depuis le lancement restent maintenues jusqu'au 31 décembre 2021 avec la neutralisation de 3 places de stationnement situées au droit de l'entrée de l'établissement avenue Germaine.

Depuis le 1^{er} septembre et jusqu'au 31 décembre, une emprise du trottoir côté rue Paul Doumer est venue compléter les dispositions impactant l'espace public.

> Travaux rue de La Communauté / rue du Ballon

Après une interruption des travaux mi-août, les travaux de création d'un réseau d'eau pluviale ont repris. Depuis le 6 septembre, ces travaux ont repris pour une durée estimée jusqu'au 29 octobre. Pendant toute la durée des travaux, une circulation alternée sera mise en place rue du Ballon.

> Aménagement d'une Zone 30 - rue Kléber

Du 16 août au 3 septembre des travaux d'aménagement de la chaussée ont été entrepris par la MEL à la demande de la Mairie de La Madeleine. La rue Kléber est désormais une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h.

Pour ses 100 ans, la parfumerie Lehembre fait peau neuve !



Nathalie Quandalle gérante de la parfumerie Lehembre, a effectué des travaux de rénovation et d'aménagement de l'établissement

La parfumerie Lehembre, institution madeleinoise familiale a soufflé ses 100 bougies ! Référence depuis 3 générations, c'est en 1920 qu'Ézilda et Paul, grands-parents de Nathalie Quandalle, fondent l'établissement rue du Général de Gaulle. Originellement commerce de confection pour dames, la boutique se tourne quelques années plus tard vers la vente de parfums, pour le plus grand bonheur des Madeleinois et de leur odorat.

Le temps passe et les deux filles des fondateurs, Thérèse et Christiane reprennent les rennes de l'enseigne

familiale. Nathalie, fille de Christiane y passe beaucoup de temps et baigne dans l'univers de la parfumerie et du bien-être. Il y a 35 ans, la tradition familiale se perpétue alors à nouveau et c'est tout naturellement que Nathalie esthéticienne, devient à son tour gérante de la parfumerie.

100 ans après la création de l'enseigne, la passion perdure... Le mythique établissement est toujours spécialisé dans son domaine de prédilection et propose des senteurs inédites et distinguées « que l'on ne trouve nulle part ailleurs ».

En plus de la marque Fragonard, des parfums de créateurs, confidentiels et uniques vous sont proposés selon vos envies et votre personnalité, pour une expérience olfactive inédite. Vous y trouverez également des bijoux, des cosmétiques et des parfums d'intérieur qui embaumeront votre logis.

L'institution madeleinoise devenue également institut de beauté s'est spécialisée dans les soins pour votre visage et votre corps (soins spécifique anti-âge, détente, minceur, maquillage, épilation, beauté des mains et des pieds...) L'essentiel en somme pour prendre soin de soi et être chouchouté de la tête aux pieds !

Pour son centenaire, la parfumerie a fait peau neuve. Nathalie y a effectué des travaux ainsi que de nouveaux aménagements pour un univers bien-être encore plus accueillant et « cosy ». Une remise en beauté qui concerne également le site internet de l'enseigne sur lequel vous trouverez toutes les informations relatives à son concept, ses produits et les soins prodigués.

Envie de prendre du temps pour vous et de vous faire plaisir ? Nathalie son équipe vous accueillera chaleureusement !

PARFUMERIE INSTITUT DE BEAUTÉ LEHEMBRE

90 rue du Général de Gaulle.
Ouvert du mardi au samedi de
9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

L'institut reste ouvert entre
12h30 et 14h sur rendez-vous.
parfumerie-lehembre.fr
Facebook / Instagram



Les grands-parents de Nathalie Quandalle devant la parfumerie Lehembre rue du Général de Gaulle (alors commerce de confection pour dames) en 1920.

Une carte, de nombreux avantages !



-20% sur votre coupe de cheveux, -10% sur votre addition, -15% sur votre petite robe d'été, une coupe de champagne offerte pour votre anniversaire... la carte avantages vous permet d'obtenir des offres exclusives auprès de vos commerces madeleinois !

Afin d'encourager l'achat local et de vous faire bénéficier d'avantages préférentiels chez vos commerçants, la Ville a mis en place ce dispositif en 2019. Une carte par foyer avait alors été distribuée.

Vous l'avez perdue ou ne l'avez pas reçue ? Présentez-vous à la mairie au service commerce le matin du lundi au vendredi (sur rendez-vous l'après-midi) avec un justificatif de domicile, ainsi qu'une attestation sur l'honneur de la perte ou la non réception de votre carte.

Vous êtes commerçant et souhaitez participer à ce dispositif ? Rendez-vous sur le site internet de la Ville pour remplir le formulaire d'inscription.

Retrouvez la liste des commerçants participants sur le site internet de la Ville dans la rubrique « Ma Ville ».

Plus d'informations :
service-commerce@
ville-lamadeleine.fr
03 20 12 79 73



La carte avantage a fêté ses 3 ans d'existence !

VOUS AVEZ DU TALENT !

Commerces et entreprises, concourez aux Prix du Commerce !

Notre commune a la chance de compter de nombreux commerces de proximité alliant qualité et diversité. Afin de mettre en valeur ce savoir-faire et cette richesse, la Ville organise chaque année les Prix du Commerce. Commerçants, artisans, chefs d'entreprises... concourez à un ou plusieurs prix (selon les critères) et soyez primés !

Les candidats seront départagés par un jury qui décernera les Prix du Commerce en novembre prochain, lors d'une cérémonie officielle.

Les candidatures sont ouvertes ! Candidatez dès aujourd'hui dans l'une des catégories suivantes :

> Le prix « C'MADEleinois »

Ce prix vise à valoriser le savoir-faire artisanal, ce qui est fabriqué ou assemblé à La Madeleine. Cette certification met également en avant la qualité des produits en circuit court et le savoir-faire du commerce et de l'artisanat de proximité.

Les titulaires de ce prix se verront remettre le label « C'MADEleinois » et bénéficieront du droit d'utilisation de ce dernier pour le produit ou le service qui a été primé.

> Le prix « Développement Durable »

L'appréciation de cette catégorie se fera en lien avec les critères suivants :

- Fabrication et/ou vente de produits respectueux de l'environnement.

- Proposition/vente de services sur la thématique du Développement Durable.

- Intégration dans la gestion des infrastructures d'une politique Développement Durable (traitement des déchets, installation d'équipements spécifiques...)

- Aménagement de locaux intégrant des matériaux et équipements respectueux de l'environnement (matériaux isolants...)

Les candidatures devront être accompagnées de toutes pièces justificatives attestant du bien fondé de la démarche en faveur du Développement Durable.

> Le prix « Initiative »

Les candidats devront avoir créé un concept novateur. L'initiative peut ne pas être uniquement de nature technologique et peut par exemple s'étendre au développement d'un concept au sein de l'entreprise, dans l'accueil ou le service.

> Le prix « Originalité »

L'originalité c'est « la qualité de ce qui est original, neuf, sans modèle de même nature. La singularité, la bizarrerie, l'excentricité, la particularité... » L'appréciation de cette notion portera sur l'activité du commerce, les méthodes de ventes, les procédés utilisés en matière de communication...

Un prix par catégorie sera remis dans les catégories « Développement Durable », « Initiative » et « Originalité ». Dans la catégorie « C'MADEleinois », plusieurs lauréats pourront être désignés par le jury.

Pour obtenir le règlement et en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique « Ma Ville », « commerces ». Pour concourir, contactez le service commerce : 03 20 12 79 73 / n.six@ville-lamadeleine.fr

Aides pour les démarches liées au logement

Participez aux ateliers de l'association SOLiHA !



Le « Truck » de l'association SOLiHA sera présent le 8 octobre sur le marché de La Madeleine.

Inscriptions aux ateliers sur le site internet de la Ville (Accueil - Toute l'actualité)

En partenariat avec la Municipalité, l'association SOLiHA pour l'habitat (SOLiHA) propose aux Madeleinois des ateliers gratuits sur le thème du logement.

Ces rencontres collectives, ludiques et interactives se tiendront le jeudi matin de 10h à 12h à l'Espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle).

> Atelier « Information à la recherche logement »

Pour les personnes en recherche de logement. Transmission d'informations et d'outils pour effectuer ses recherches de manière autonome. **Les 16, 23 et 30 septembre.**

> Atelier « Bien chez soi »

À destination des plus de 55 ans. Prévention et sensibilisation à

l'adaptation du logement relative au vieillissement et présentation des aides financières existantes.

Les 7, 14 et 21 octobre (en lien avec la semaine bleue voir p.13)

> Atelier « Eco Gestes »

Tout public. Sensibilisation à la maîtrise des énergies.

Le 28 octobre.

> Atelier « Habitat »

Tout public. Sensibilisation à l'habitat durable, aux polluants intérieurs et risques sanitaires. Confection de produits ménagers.

Les 18 et 25 novembre.

Atelier « Budget »

Tout public. Astuces pour réaliser des économies au quotidien.

Les 2 et 9 décembre.

LA MADELEINE RECRUTE !

Maître Nageur Sauveteur, chargé(e) de projets bâtiments, agents de Police Municipale, coordinateur(trice) des APS...

Vous êtes à la recherche d'un emploi permanent, d'un stage ou d'un contrat d'apprentissage ? La Municipalité recrute !

Retrouvez les offres à pourvoir à La Madeleine sur le site internet de la Ville rubrique « Ma Ville », « Emploi », « La Ville recrute ».



UNE RENTRÉE EN PLEINE FORME avec les centres sportifs municipaux !

La rentrée est aussi le moment des bonnes résolutions ! Parmi les plus souvent prises : « je me (re)mets au sport ! »

Pour vous encourager, vous accompagner et vous aider à garder toute votre motivation, **la Ville de La Madeleine vous propose de nombreuses activités sportives gratuites, à pratiquer toute l'année !**

Ces activités sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville et sont réservées aux Madeleinois.

Sports de raquettes, de balle, running, athlétisme, musculation... il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

POUR LES 7-10 ANS

- École de basket

Découverte du basket.

Le mardi de 17h à 18h, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.
Inscriptions le mardi 7 septembre.

LA RENTRÉE DES ASSOS !

La Ville de La Madeleine compte de nombreuses associations sportives et de loisirs. Aussi nombreuses que variées elles sont toutes présentées sur le site de la vie associative madeleinoise, allez y faire un tour : vie-associative.ville-lamadeleine.fr

POUR LES 8-12 ANS

- Activités multisports

Basket, tennis, badminton, tennis de table, parcours, football, gymnastique, cirque, hockey, hanball...

Le mercredi de 9h30 à 10h30 ou de 10h45 à 11h45, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

Inscriptions le mercredi 8 septembre.

- Initiation à l'athlétisme

Initiation sous forme de parcours moteur, jeux de course, ateliers de lancer et saut...

Le mercredi de 10h à 12h au stade Carpentier, rue Godefroy.

Inscriptions le mercredi 8 septembre.

POUR LES + DE 16 ANS

- Activités multisports libre d'accès

Football, badminton, musculation...

Le lundi et mardi de 18h15 à 20h45, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

Inscriptions les 6 et 7 septembre.



- Cours encadrés de remise en forme

Le lundi de 19h30 à 20h30, au complexe sportif du Romarin.

Inscriptions le lundi 6 septembre.

- Circuit training et parcours running

Le mardi de 18h30 à 19h30, au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

Inscriptions le mardi 7 septembre.

POUR LES + DE 18 ANS

- Gym douce :

Pour une reprise du sport, une remise en forme.

Le vendredi de 12h15 à 13h15, salle Debeyre, rue Kléber.

Inscriptions le vendredi 10 septembre.

INSCRIPTIONS GRATUITES AUX CENTRES MUNICIPAUX SPORTIFS :

Pour vous inscrire, apportez un certificat médical, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une photo d'identité. Il est aussi possible de s'inscrire tout au long de l'année.

Le Pass sanitaire est obligatoire (voir p.8) pour les plus de 18 ans et sera obligatoire pour les 12-17 ans dès le 30 septembre.

Renseignements auprès du service sports : 03 20 12 21 63 / service-sports@ville-lamadeleine.fr.

JETEZ-VOUS DANS LE BAIN DÈS LA RENTRÉE !

Pour faire quelques longueurs, s'amuser dans le petit bassin, apprendre à nager, faire des exercices aquatiques... rendez-vous à la piscine municipale !

Leçons de natation :

Inscriptions pour les Madeleinois les mardi 7 et mercredi 8 septembre, puis pour les extérieurs les 9 et 10 septembre.

Avant l'inscription, chaque personne sera testée par un maître-nageur dans le but d'évoluer dans un cours homogène. Pour faire le test, contactez la piscine (pas de tests le week-end).

Activités proposées (inscriptions toute l'année) :

- Aquadouce : cours utilisant les bienfaits de l'eau pour travailler l'équilibre et

la souplesse.

- Aquatonic : cours à base d'exercices variés, axés sur le cardio et renforcement musculaire.

- Aquafitness : cours à dominante cardio et renforcement cuisses/abdos/fessier.

Les cours et activités reprendront la semaine du 14 septembre.

Le «pass sanitaire» est obligatoire pour les plus de 18 ans et sera obligatoire pour les 12-17 ans dès le 30 septembre.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ville !

Renseignements au 03 20 55 19 61 / piscine@ville-lamadeleine.fr



NOUVEAU SKATEPARK

AUSSITÔT INAUGURÉ, AUSSITÔT ADOPTÉ !

Il n'aura fallu attendre que quelques secondes après son inauguration pour voir se dessiner un ollie, un nollie, un heelflip, un backside 180 ou encore un kiss the rail dans le nouveau skatepark de La Madeleine. Si ces termes désignant des figures en skate (ou tricks) ne vous disent rien c'est que vous n'êtes pas (encore) adepte des sports de glisse.

«C'est un lieu de mixité qui offre une pluralité d'usages» a expliqué Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à l'occasion de l'inauguration du skatepark, le 3 juillet dernier.

Débutants, confirmés, jeunes et moins jeunes, en skate, en trottinette ou bien en bmx... chacun peut en effet profiter de ce nouvel espace. Une cohabitation équilibrée et appréciée par les usagers qui profitent aussi des conseils et techniques des plus expérimentés.

3 mois de chantier ont été nécessaires à la transformation de cet espace annexe au complexe sportif Romarin. Des entreprises spécialisées dans le domaine sont intervenues pour offrir aux usagers un équipement de qualité, sécurisé et bien pensé, puisqu'il répond aux souhaits et propositions de ses utilisateurs.

En effet, pour définir les aménagements du nouveau skatepark, la Ville a lancé, en 2018, une concertation auprès des jeunes.

Ainsi, une quinzaine de Madeleinois âgés de 10 à 20 ans, pratiquants réguliers de l'ancien équipement, avaient partagé leurs souhaits et propositions quant à l'aménagement de ce nouvel espace de loisirs.

Deux réunions avaient été menées par Evelyne Bizot, alors Adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, à l'occasion desquelles les jeunes avaient apporté

des dessins, photos... et précisions techniques quant à la hauteur des modules, l'inclinaison, les matériaux...

Ainsi, pour leur nouveau skatepark ils imaginaient :

- un espace aux pratiques diversifiées,
- un aménagement permettant l'accès à tous les âges,
- des modules techniques (bowl, rampe, pumtrack)
- et un panier de basket.

Des souhaits aujourd'hui réalisés !



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, inaugurant le nouveau skatepark, accompagné de Céline Leroy, Adjointe aux sports et d'Arnaud Poutrain, Adjoint aux travaux et à la qualité de l'espace public.

SKATEPARK DE LA MADELEINE

À côté du complexe sportif Romarin, 60 rue Paul Doumer.

Ouvert tous les jours :

- de mars à septembre de 9h à 19h30,
- d'octobre à février de 9h à 17h30.

NOUVEL ESPACE = NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS !

A-FRAME RAIL ET LEDGE

Un « a-frame rail », est une barre de glisse en forme de A. Le rail est un module de skatepark incontournable !

Le ledge est un petit muret sur lequel on peut slider (glisser). Il suit la forme du module sur lequel il est installé.



LE PUMP TRACK

Le pumtrack est une piste fermée qui comporte des successions de bosses et de virages relevés. Le fait d'évoluer dans des bosses permet de travailler de nombreuses qualités physiques et techniques : équilibre, agilité, coordination.



LE BOWL

De l'anglais «cuvette, bassin», le bowl est un grand module de skatepark ayant la forme d'une cuvette plus ou moins profonde aux parois arrondies, construit en béton et entouré d'une bordure en métal.



ESPACE BASKET

Un espace basket composé d'un panier et d'un petit terrain a été réaménagé dans le nouveau skatepark, à la demande des jeunes utilisateurs.

Il est idéal pour la pratique du 1 contre 1 ou l'entraînement au tir.



ON A AIMÉ

1 à 3 L'été fut énergique dans les accueils de loisirs de la Ville. S'amuser, découvrir, apprendre, jouer... le programme était chargé mais joyeux pour les petits Madeleinois et leurs encadrants. Les enfants ont reçu la visite de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à qui ils ont eu la joie de présenter leurs activités ainsi que leurs jolies créations réalisées dans le cadre des nombreux ateliers.



4 à 5 Depuis le début du mois de juillet, les aînés madeleinois peuvent profiter du service gratuit de vélo-taxi. Le véhicule les emmène où ils le souhaitent au sein de la ville les mercredis et vendredis matins. Colette qui a bénéficié du service témoigne « ayant du mal à marcher et donc à me déplacer, je peux redécouvrir les commerces madeleinois avec ce service qui m'emmène où j'ai besoin en porte-à-porte. » Les réservations s'effectuent au 06 24 16 08 18 (il est aussi possible de prendre le vélo-taxi sans réservation si le véhicule est vide).



6 Début juillet, les agents municipaux de la Ville de La Madeleine ont eu le plaisir de découvrir la Chaufferie Huet grâce à une visite commentée par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. Beaucoup d'agents municipaux ont contribué à la transformation de ce nouvel équipement municipal, ancienne usine devenue salle culturelle polyvalente.





7



8



9



10

7 à 8 Le diamant symbolise la pureté, la franchise et l'engagement. Alors que les noces de diamant sont de plus en plus rares, Jeanine et Jacques Duthoit se sont dit oui à nouveau à l'occasion de leurs 60 ans de mariage. Les deux époux qui se sont rencontrés à l'âge de 15 ans à la ducasse, ont renouvelé leur engagement entourés de leurs familles et de leurs amis. Un grand moment d'émotion et de joie.

9 Embarquement immédiat... direction Bray-Dunes, De Haan et La Panne. Comme chaque année la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale ont proposé 3 journées « Dimanches à la mer », permettant à des foyers qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances, de profiter des joies et plaisirs du bord de mer.

10 à 11 En présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, l'association RÊVES et le Rotary Club ont remis des vélos restaurés aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire. Pour une somme symbolique, ces derniers ont ainsi pu obtenir un vélo en très bon état avec un antiviol. Les bicyclettes étaient abandonnées et ont été récupérées par la police municipale. La loi indiquant que si personne ne se manifeste pour les récupérer au bout d'un an et d'un jour, la collectivité peut en disposer librement, cette dernière a alors eu l'idée de les recycler et a contacté l'association RÊVES. Les vélos ont été réparés remis en état par le Cyclo-Club d'Halluin et l'association madeleinoise Bicycl'Up. Une bicyclette a également été donnée à l'antenne madeleinoise de l'association SOLFA (Solidarité Femmes Accueil).



11



12



13

12 à 13 Début juillet, les élèves des classes de CM1/CM2 des écoles de La Madeleine ont clôturé leur année scolaire en musique, en interprétant « Docteur Jekyll et Mister Haydn » sur la scène de la Chaufferie Huet ! Un opéra pour enfants préparé tout au long de l'année avec leurs enseignants et les professeurs du Conservatoire de Musique, qu'ils ont interprété avec talent devant des parents assurément très fiers.

14 Le 6 juillet dernier, la Ville a accueilli le jury du label « Villes et Villages Fleuris » qui distingue la qualité du cadre de vie des communes françaises. Accueilli par des agents municipaux et Arnaud Poutrain, adjoint délégué à la qualité de l'espace public, le groupe a visité la Chaufferie Huet et a réalisé le tour complet de la ville. Pour rappel, La Madeleine affiche 3 fleurs depuis 19 ans !

15 Le 7 août dernier, la société d'horticulture et des jardins familiaux « Jean Verhelle » a fêté son 40^{ème} anniversaire. À cette occasion, les jardiniers étaient réunis en toute simplicité sur le site de Marquette pour un apéritif convivial en plein air.



14



15



16



17



18

16 à 17 Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a accueilli Manoëlle Martin, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France déléguée aux lycées, sur le chantier de modernisation du Lycée Valentine Labbé. L'occasion d'échanger au sujet des travaux d'extension de l'établissement.

18 Régis Cauche, Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille délégué à la valorisation des déchets et à l'économie circulaire, s'est rendu sur le site de la future Zone d'Activités Solidaires de La Madeleine. À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine lui a présenté ce projet municipal qui s'inscrit dans le Carré Magique Écologique Madeleinois.

19 à 20 Le 27 août avait lieu l'incontournable soirée ciné de l'été en plein air ! Confortablement installés sur des transats, emmitoufflés dans des plaids afin de pallier aux températures fraîches de ce mois d'août, les spectateurs ont assisté à la projection du film « Le Lion » dans la cour de l'école Rostand.



19



20

Préparatifs de la rentrée... LE CCAS VOUS AIDE

Pour les enfants et adolescents madeleinois scolarisés (3 à 16 ans)

> BONS ALIMENTAIRES FRUITS ET LÉGUMES

Les bons alimentaires permettant l'achat de fruits et légumes frais chez les commerçants madeleinois sont maintenant échangeables également sur le marché. Instaurés depuis 2009, ces bons sont attribués par le CCAS sur réalisation d'un dossier d'aides facultatives.

Centre Communal d'Action Sociale
1 rue des Gantois
03 20 51 16 98



> PARTICIPATION À L'ACHAT DE CHAUSSURES

Le CCAS apporte une participation financière aux familles madeleinoises pour l'achat d'une paire de chaussures pour les enfants et adolescents scolarisés (de 3 à 16 ans).

L'aide est à destination des enfants dont les familles sont domiciliées à La Madeleine depuis le 1^{er} octobre 2020, et dont la moyenne des ressources est égale ou inférieure à 414,51 €.

Vous pouvez retirer les formulaires au CCAS et déposez votre demande au plus tard le 30 septembre 2021.



> CARTE SPORT CULTURE

Destinée aux enfants madeleinois de 3 à 16 ans (issus de familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 510 €), cette carte permet d'obtenir des réductions dans les structures sportives et culturelles :

- 50 ou 100 euros par an et par enfant/adolescent.
- Une réduction sur l'entrée à la piscine de La Madeleine.
- Une réduction de 40% à l'inscription au Conservatoire de Musique.

Vous pouvez prendre contact avec le CCAS en indiquant le montant de l'activité choisie par votre enfant. Pièces à fournir : photo d'identité et pièce d'identité de l'enfant, livret de famille, notification de la CAF ou MSA (ou à défaut justificatif de ressources des 3 derniers mois).

Pour les aînés de 70 ans et plus

> BONS D'ACHAT POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le CCAS attribue des bons d'achat aux personnes âgées (70 ans et plus) durant la période des fêtes de fin d'année.

Conditions : habiter La Madeleine depuis minimum un an (incluant les Foyers Logements), être non-imposable (impôts sur le revenu net avant correction inférieur ou égal à 61€), être âgé de minimum 70 ans ou titulaire d'une carte d'invalidité 80% ou de la Carte Mobilité Inclusion.

Vous pouvez prendre contact avec le CCAS et devez fournir les éléments suivants : pièce d'identité, original de l'avis de non-imposition 2021, carte d'invalidité 80% ou Carte CMI Invalidité et justificatif de domicile.

Participez au challenge solidaire « Mon Bonnet Rose » pour octobre rose !

> L'association « Mon Bonnet Rose » accompagne les femmes atteintes d'un cancer du sein tout au long de leur parcours. Sa fondatrice, Maureen Govart ayant elle-même été confrontée à cette maladie, a souhaité à son tour soutenir et aider les femmes qui traversent cette épreuve.

> **Un challenge impliquant et impactant à l'échelle nationale**
« Mon bonnet rose » organise depuis 2019 un challenge de couture de bonnets de chimiothérapie à l'occasion d'octobre rose. Ces bonnets participent à conserver l'estime de soi et la féminité des femmes diagnostiquées mais ne sont que faiblement remboursés par la sécurité sociale.

Cette année la Ville de La Madeleine rejoint ce challenge solidaire et vous propose d'y participer !

1^{ère} étape : collecte de tee-shirts en septembre

Vous disposez de t-shirts en jersey de coton doux, extensible et encore en bon état que vous ne mettez plus ? Venez-les déposer dans le panier de collecte situé en mairie, ils serviront à la confection des bonnets !

2^{ème} étape : couture des bonnets en septembre et octobre

Vous savez coudre ou souhaitez vous initier à la couture tout en réalisant une action solidaire ? Les t-shirts en jersey déposés à la mairie sont en

libre service. Vous pouvez venir en chercher afin de confectionner les bonnets à votre domicile. Des tutos de couture ainsi que des patrons sont disponibles sur le site internet dédié au challenge

- > lechallenge.monbonnetrose.fr
- > L'association est également joignable au 03 20 74 48 81.

Une fois vos bonnets terminés, venez les déposer à la Mairie. Ces derniers seront ensuite récupérés par l'association « Mon Bonnet Rose » qui les distribuera à des femmes atteintes d'un cancer du sein. Seul(e), entre amis ou en famille, rejoignez cette grande chaîne d'action solidaire !



Plus de 26 000 bonnets ont été réalisés lors de l'édition 2020 du challenge !

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

APOLITISME DE FAÇADE

La dernière réunion du Conseil Municipal a notamment permis de relancer la procédure de concession de service public de la crèche Alain Le Marc'Hadour qui arrive à son terme.

Depuis plus de 10 ans, la crèche est gérée dans ce cadre juridique, à la satisfaction de la collectivité, mais aussi et surtout des familles madeleinoises et de leurs enfants qui en sont les usagers quotidiens.

Dès lors, l'opposition du groupe agir pour l'avenir à ce mode de gestion ne procède que d'un parti pris idéologique qui ébranle une nouvelle fois sérieusement son apolitisme citoyen de façade dont plus personne n'est dupe désormais.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Comme Lille et d'autres communes situées dans sa première couronne, La Madeleine est confrontée à une multiplication des locations de courte durée de chambres voire de logements entiers par des touristes de passage.

Cette situation n'est pas sans conséquence sur le parc de logements madeleinois déjà sous tension, mais aussi en terme de nuisances pesant sur la salubrité et la tranquillité publiques.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a résolu de saisir la Métropole Euro-

péenne de Lille compétente pour instaurer un régime d'autorisation préalable de ce type d'hébergement.

Comme avec les permis de louer et de diviser qui sont déjà en vigueur sur la commune, l'objectif est de se doter d'outils juridiques pour préserver la qualité de vie des habitants de notre commune.

VISIBILITÉ ET AMBITION

En adoptant dernièrement son Plan Pluriannuel d'Investissements pour la période 2021-2026, notre municipalité n'a pas seulement suivi une simple recommandation de la Chambre Régionale des Comptes.

Elle s'est surtout dotée d'un outil de prospective qui donne une visibilité budgétaire au projet de mandat et qui permet aussi de mesurer l'ambition de celui-ci en matière de transition écologique.

Ainsi, sur les 30 millions d'investissements programmés d'ici à 2026, plus de 45% seront consacrés à la transition écologique.

NOUVELLE SALLE CULTURELLE POUR TOUS

L'ancienne friche industrielle de la Chaufferie Huet a débuté en juin dernier sa nouvelle vie de salle municipale culturelle polyvalente.

La nouvelle Chaufferie Huet consacre

aussi l'aboutissement du carré magique culturel madeleinois avec la réalisation de son quatrième pilier après la reconfiguration du Centre de Culture et d'Animation, la création de la médiathèque et la rénovation-extension du Conservatoire de musique.

Désormais, le rôle de la nouvelle Chaufferie Huet sera de proposer une programmation culturelle éclectique, familiale et populaire, résolument ouverte et accessible à tous les publics madeleinois.

NOUVEAU SKATEPARK POUR NOS JEUNES

Engagement pris, engagement tenu, un nouveau skatepark, comportant davantage de modules techniques que l'ancien, a été récemment ouvert à un large public d'usagers.

Rappelons que cette réalisation de qualité a été pensée et préparée en amont dans le cadre d'un atelier urbain associant une quinzaine d'ados et de jeunes adultes.

Un nouvel exemple madeleinois de démocratie participative concrète et efficace.

NOUVEAU SERVICE POUR NOS SÉNIORS

La stimulation des alternatives à la voiture constitue un des axes du projet de mandat. C'est dans ce cadre qu'un

nouveau service de vélo-taxi est proposé depuis quelques semaines gratuitement aux seniors madeleinois, pour les déplacements de courte distance sur le territoire communal. Un moyen simple et efficace de rester mobile, de rompre l'isolement et de retrouver du lien social.

SOLIDARITÉ AVEC KAARST

La Ville de La Madeleine apporte tout son soutien à la Ville de Kaarst avec laquelle elle est jumelée, et à ses habitants, sinistrés en juillet par les pluies diluviennes et les inondations qu'elles ont provoquées.

Une urne a été installée en Mairie pour recueillir les dons des particuliers.

Bonne rentrée à tous !

**"La Madeleine que nous aimons"
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Il fut un temps où la Ville de La Madeleine investissait, et pour cela empruntait auprès des banques, à des taux parfois de 4 à 5%, permettant ainsi l'extension de la Médiathèque ou la création de la Chaufferie Huet.

Depuis deux mandats, la Municipalité affirme sa volonté de se donner des marges de manœuvre d'investissement, en établissant des Plans Pluriannuels d'Economie de Fonctionnement (PPE), spécificité madeleinoise. Ce plan se matérialise par la vente des bijoux de famille de notre commune, avec par exemple la cession du Tir à l'Arc, à hauteur de 21M€.

Lors du dernier Conseil municipal, la

présentation du Plan Pluriannuel d'investissement (PPI) pour le mandat 2020-2026 nous a été faite. Malheureusement, ce PPI nous ramène à la triste réalité de l'absence de projets d'envergure et à des calendriers d'achèvement de ceux-ci sur le temps longs. Le seul grand projet est celui de la Place du marché, qui bien que lancée en 2018, ne sera achevée qu'en 2025. Ceci nous amène à un double constat :

- Une réduction prévue de l'investissement de plus de 20% par rapport au dernier mandat ;
- Des recettes d'investissement qui elles, doublent par rapport au dernier mandat, entre les économies réalisées

en fonctionnement et les cessions de terrains.

Au cours des 5 prochaines années de mandat, ce sont plus de 4 millions d'euros d'excédents de recettes annuelles qui sont prévisibles, soit près de la moitié du montant de travaux réalisés sur les dernières années.

Que va décider la Municipalité pour utiliser cette somme ?

Nous attendons des propositions, le Maire ayant préféré le silence sur nos questions au dernier Conseil Municipal. Nos propositions ?

Dès à présent, de renforcer le PPI en matière de Plan Carbone (espaces verts, cours d'écoles), et d'enfouisse-

ment des lignes électriques, d'arrêter les cessions de terrains et d'augmenter les budgets de fonctionnement afin d'assurer une utilisation pleine et entière des équipements municipaux (culture, enfance, social).

Nous contacter : www.agir-avenir.org - <https://www.facebook.com/agiravenir59/>

Rencontrez-nous : le vendredi 10 septembre à 19h, Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle.

"Agir pour l'avenir"

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

TOUT SUR VOS DÉCHETS :

Sur le territoire de La Madeleine :
- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non-recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tout contrevenant.

- **Les déchets diffus spécifiques** : la collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché (côté rue Pompidou).

- **Les encombrants** : prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le **0 800 203 775**, appel gratuit depuis un poste fixe de 8h à 17h (ou via la messagerie : contact-dechets@lillemetropole.fr). Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 9h à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Afin d'offrir aux métropolitains un service toujours plus adapté à leurs besoins, la MEL renforce son service de collecte des encombrants sur rendez-vous :

> Vous avez la possibilité de choisir votre créneau parmi 12 tranches horaires, du lundi au samedi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4h.

> Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

La collecte sur rendez-vous s'est accompagnée de la mise en place d'un service de proximité : les Déchets'fri mobiles.

Plus d'informations sur le site
> www.lillemetropole.fr

Distribution du magazine municipal

Dès cette édition, votre magazine municipal est distribué par les agents municipaux et non plus par un prestataire extérieur. Les agents s'assureront chaque mois de sa distribution dans vos boîtes aux lettres (10 magazines par an, un magazine pour janvier/février, un pour juillet/août).



Pharmacie de garde

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-end, il convient d'appeler la Police Nationale au 17 ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**



Le recensement se fait en mairie, au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Adel BOUKERROU, le 03/06 – Bérénice MILLEQUAND, le 03/06 – Paul CATRY, le 06/06 – Léo CLARA, le 07/06 – Louis BOUVART, le 12/06 – Baptiste RUSU, le 15/06 – Malo YVART, le 15/06 – Fodhil BOUASLA, le 16/06 – Julia MARÉCAUX DOYLE, le 28/06 – Achille MALFAIT, le 29/06 – Olympe SARELS, le 30/06 – Gaston STEINMETZ, le 03/07 – Loélya VANDAMME, le 12/07 – Lucien BRANTD BAILLY le 14/07 – Calypso BEAU, le 19/07 – Andy THOMAS, le 26/07 – Bérénice LAMOUR, le 29/07 – Pierre-Lou BRIATTE, le 31/07.

LES MARIAGES :

Emeline LEGAY et Jacques-Aymeric DAKHIEZ, le 05/06 – Charlotte REY

et Emmanuel PROCACCI, le 12/06 – Solène MIRASOLA et Emmanuel LAGUYER, le 12/06 – Domitille ROUSSELLE et Jean HOUZET, le 19/06 – Laura PATTINIER et Mustapha ZANZEN, le 19/06 – Hélène DESCAMPS et Jean-Mathieu PIERREZ, le 26/06 – Dorine SINSOULIEU et Jérémy CLEP, le 26/06 – Sabine TELLIEZ et Didier DUFOUR, le 26/06 – Justine MALLET et Etienne LERY, le 03/07 – Delphine DUMONT et Thomas RICHOU, le 03/07 – Nathalie MULLER-MALBRANCKE et Bertrand DEMORA, le 09/07 – Nathalie LEWANDOWSKI et Freddy BARTIER, le 10/07 – Eunici LUKISU MUTSHIPAY et Djimy NGOMA NDUKA, le 10/07 – Christine KOELH et Antoine WILLEM, le 23/07 – Marie ROUBLIQUE et Christophe VANDENBUSSCHE, le 24/07.

LES DÉCÈS :

Mebarka CHAOUCHE veuve BOUBZIZ, le 14/06 – Philippe RACHWAL, le 16/06 – Corinne FOUART, le 17/06 – Christiane LEFÉVER veuve VERCAMPT, le 18/06 – Yvette NAETS veuve PICAVET, le 22/06 – Michel BARRE, le 24/06 – Roger DENISE, le 24/06 – Charlotte LEVÉQUE veuve DAVOINE, le 24/06 – Patricia DESBIENS, le 27/06 – Christiane FERRET veuve TOURNEMAINE, le 02/07 – Denise LECLAIR, veuve VINCKIER, le 03/07 – Alekski CHUFLAKIAN, le 05/07 – Marie MAHIEU veuve DEMAMETZ, le 10/07 – Marie-Thérèse GAUDRON veuve ROELS, le 25/07 – Jean-Luc LEBRUN, le 29/07 – Simone CARON veuve BAL, le 30/07.



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE VOTRE VILLE

UNE MUTUELLE ACCESSIBLE À TOUS



« Plus aucune augmentation liée
à l'âge après 65 ans »

Demandez votre
Devis Comparatif
Gratuit



**PERMANENCES D'INFORMATION
AU CCAS DE LA MADELEINE**

(Au 1 rue des Gantois 59110 La MADELEINE)

**LE 1^{ER} MARDI DU MOIS
DE 14H à 17H**

**POUR TOUS LES
PROFESSIONNELS**
(artisans, commerçants,
professions libérales et
entreprises) A2P SOLUTIONS
met gratuitement à votre
disposition un audit complet
de votre protection sociale.

A2P SOLUTIONS
PHILIPPE DETAY
139 RUE DES ARTS 59100 ROUBAIX
TEL: 06.49.67.78.14
pdetay.mandarine@orange.fr

LA MADELEINE

IMMOCLEF

www.immoclef.fr

03 20 63 04 04

**ESTIMATION
GRATUITE**

IMMOCLEF
La clef de votre foyer

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr



Pour une rentrée en beauté,
confiez-nous vos projets en toute sérénité.



SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

